

MINUTES/PROCÈS-VERBAL

**PLANNING REVIEW AND ADJUSTMENT COMMITTEE MEETING/
RÉUNION DU COMITÉ DE REVISION DE LA PLANIFICATION**

December 19, 2013 6:00 p.m./19 décembre 2013, 18h

**1222, rue Main Street, 4th floor/4^e étage
Moncton**

Committee Members Present/membres du comité présents:

George Forsythe	Chairperson/président
Pascal Ferron	Vice-Chairperson/vice-président
Ricci Archibald	Committee Member/membre du comité
Audbur Bishop	Committee Member/membre du comité

Members Absent/membres absents:

Heather Keith	Committee Member/membre du comité
Andy St-Amand	Committee Member/membre du comité

Staff Members Present/Personnel présent:

Bill Wright	Development Officer/agent d'aménagement
Jeff Boudreau	Ptech, Mgr. of Subdivision Approval/ gestionnaire d'approbation des lotissements
Pauline Magee	Recorder/rapporteuse

Le président George Forsythe ouvre la réunion vers 18 h 05.

CONFLICTS OF INTEREST/CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

1. ADOPTION OF THE MEETING AGENDA/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le vice-président Pascal Ferron, appuyé par Ricci Archibald, membre du comité, d'adopter l'ordre du jour de ce soir tel quel.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION OF MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF NOVEMBER 28, 2013/ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par Audbur Bishop, membre du comité, appuyé par le vice-président Pascal Ferron, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 28 novembre 2013 tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES/AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- (a) Design Art Signs/Saint John Destination Marketing, on behalf of/au nom de Brian C. Lewis, ch. Homestead Road (PID/NID #00954578), Salisbury – to determine whether a digital billboard sign is similar to and/or compatible with an illuminated billboard sign within the Rural Area (RA) Zone/*afin de déterminer si un panneau-réclame numérique est semblable à et/ou compatible à un panneau-réclame lumineux* (File/Dossier #13SR-1422) **(Ruling of Compatibility/Détermination de compatibilité)** (TABLED AT THE NOVEMBER 28, 2013 PRAC MEETING/DEMANDE DÉPOSÉE LORS DE LA RÉUNION DU CRP LE 28 NOVEMBRE 2013)

Le rapport et la recommandation du personnel sont présentés et examinés.

Bill Wright, un membre du personnel, signale qu'on a communiqué avec M. Rick Watters de Design Art Signs sur cette question. M. Wright mentionne que M. Watters a communiqué avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure concernant l'installation du panneau-réclame susmentionné et on lui a indiqué que les règlements de l'autoroute ne permettent pas de panneau de ce genre à cet endroit. On souligne aussi que le règlement provincial remplace un règlement de zonage. M. Wright indique également qu'il a communiqué avec M. Watters à plusieurs reprises afin d'obtenir une demande écrite de retrait concernant cette soumission; toutefois, aucune demande de ce genre n'a été reçue à ce jour.

Appuyé par Pascal Ferron (vice-président), Ricci Archibald (membre du comité) propose d'accepter le rapport et la recommandation du personnel qui indiquent de REFUSER la demande de Design Art Signs/Saint John Destination Marketing, au nom de Brian C. Lewis, ch. Homestead (NID n° 00954578), Salisbury, afin de déterminer si un panneau-réclame numérique est semblable à et/ou compatible à un panneau-réclame lumineux, car le règlement provincial remplace le règlement de zonage pour le Village de Salisbury et pour les raisons formulées dans le corps de ce rapport.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. VARIANCE REQUESTS/DEMANDES DE DÉROGATIONS

- (a) David Taylor, ch. Ammon Road (PID/NID #70011515), Ammon, comté de Westmorland County, Unincorporated Area/région non-incorporée – to reduce the required lot width from 54m to 23.558m and to reduce the required lot width from 54m to 40m on a remnant lot/*afin de réduire l'exigence relative à la largeur d'un lot de 54m à 23.558m et de réduire l'exigence relative à la largeur d'un lot restant de 54m à 40m* (File/Dossier #13UV-1614) **(Variance/Dérogation)**

Le rapport et la recommandation du personnel sont présentés et examinés.

Appuyé par Audbur Bishop (membre du comité), Ricci Archibald (membre du comité) propose d'accepter le rapport et la recommandation du personnel qui indiquent que le Comité de révision de la planification devrait APPROUVER la demande de dérogation afin de réduire l'exigence relative à la largeur d'un lot de 54 m à 23,558 m pour le lot 13-1 et de réduire l'exigence relative à la largeur d'un lot restant de 54 m à 40 m;

sous réserve des conditions suivantes :

- *l'agent d'aménagement ne doit pas approuver le plan final avant qu'un permis d'accès privé soit émis par le ministère des Transports et de l'Infrastructure;*
- *il faut intégrer une note au plan afin de déterminer la partie du lot 13-1 n'ayant pas une largeur de 54 m en tant que « zone de non-construction ».*

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. TEMPORARY APPROVALS, CONDITIONAL USES, RULINGS OF COMPATIBILITY AND NON-CONFORMING USES/APPROBATIONS TEMPORAIRES, USAGES CONDITIONNELS, DÉTERMINATIONS DE COMPATIBILITÉ ET USAGES NON CONFORMES

None/aucune

6. TENTATIVE SUBDIVISIONS/LOTISSEMENTS PROVISOIRES

- (a) Mollins Excavating Ltd., Subdivision/lotissement, Route 895 (PID/NID #05091053), Upper Coverdale, comté d'Albert County, Unincorporated Area/région non-incorporée – to create residential lots and a public street/afin de créer des lots résidentiels et une rue publique (OWNER/PROPRIÉTAIRE: David Hopper) (File/Dossier #12US-17560) (Subdivision/lotissement)

Le rapport et la recommandation du personnel sont présentés et examinés.

Appuyé par Pascal Ferron (vice-président), Ricci Archibald (membre du comité) propose d'accepter le rapport et la recommandation du personnel qui indiquent que le Comité de révision de la planification de Westmorland Albert recommande que le ministre des Transports et de l'Infrastructure :

- *sanctionne l'emplacement de la place Caines;*

sous réserve des conditions suivantes :

- *l'agent d'aménagement ne doit pas approuver le plan de lotissement final avant que toutes les conditions, comme l'indique le ministère des Transports et de l'Infrastructure – en date du 20 février 2013, soient respectées.*

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BY-LAW AMENDMENTS, ZONING AND MUNICIPAL PLAN MATTERS/QUESTIONS DE ZONAGE ET QUESTIONS RELATIVES AUX PLANS MUNICIPAUX

None/*aucune*

8. OTHER BUSINESS/AUTRES AFFAIRES

- (a) Development Officer Variance Approvals/Approbations de dérogations diverses accordées par l'agent d'aménagement – December/décembre 2013

For Information Purposes/*À titre d'information*

9. ADJOURNMENT/CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Ricci Archibald, membre du comité, la séance est levée vers 18 h 13.

PRÉSIDENT